



















































4ème ETAPE : ETAMPES - MEREVILLE 20.6 KM





km	cumul	Mise à jour : DECEMBRE 2019	repères
0		A la sortie de la gare d'Étampes , côté centre-ville, descendre en face la rue Elias Robert puis au feu, tourner à gauche rue Louis Moreau .	
		Juste avant l'église St Basile , tourner à droite puis descendre la rue Ste Croix jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville et des Droits de l'Homme . Prendre à droite en longeant l'office de tourisme, poursuivre en laissant la place sur la gauche jusqu'à atteindre la rue Aristide Briand que l'on prend et qui se continue par la rue St Antoine puis la rue Paul Doumer .	
		Au croisement avec l'avenue de la Libération traverser, continuer en face rue Paul Doumer puis rue des Cordeliers . Quelques mètres après, prendre à droite la rue Simoneau jusqu'à la place St Gilles .	
		Longer la place St Gilles par la gauche et admirer l'église sur votre droite. Au croisement de la 2ème rue, prendre à gauche la rue de Vendôme (l'église est dans votre dos), traverser la rue des Cordeliers puis descendre la rue de l'abreuvoir des Cordeliers ; dépasser l'abreuvoir, franchir le pont sur la rivière. On arrive sur la promenade en bord de rivière : avenue Théodore Charpentier .	
		Prendre à droite et suivre cette avenue Charpentier sur 400 m jusqu'au croisement avec la route de Saclas .	
		Emprunter à gauche la rue de Bressault , passer sous le pont de la N20 à 20 m environ. Poursuivre tout droit (bornes jacquaires sur les poteaux électriques) puis par la rue du Petit Saint-Mars jusqu'au croisement avec la rue des Maraîchers .	
2.4	2.4	Ici on rejoint le GR 655 pour continuer à gauche sur la rue Marc Sangnier .	
0.2	2.6	Après 70 m, laisser la rue Marc Sangnier sur votre gauche et prendre sur la droite la route qui monte « voie Romaine » (borne jacquaire)	
		Traverser la voie ferrée désaffectée et poursuivre toujours tout droit sur cette ancienne voie romaine en montée.	
		Lorsqu'on arrive sur le plateau, continuer sur la voie goudronnée (ne pas emprunter le chemin balisé GR 111 qui vient de la gare d'Etampes à droite).	



1.3	3.9	Peu après un bois d'épicéas situé à droite de la route, avant un virage, emprunter sur la gauche un chemin herbeux balisé GR111.	
		Le chemin (sente des Naudettes) serpente dans un paysage vallonné. Ne pas emprunter un chemin en descente non balisé sur la gauche. Poursuivre tout droit le chemin en montée, puis en haut, suivre le chemin qui tourne à droite.	
		Après un « droite-gauche », le chemin en rejoint un autre à emprunter sur la gauche (suivre les indications du GR). Ce nouveau chemin d'abord herbeux devient bitumé.	
3.2	7.1	Après une centaine de mètres, emprunter sur la droite un chemin herbeux qui est la continuation du GR. Ce chemin sinueux est arboré sur sa gauche. Puis le chemin descend en sous-bois jusqu'à rejoindre un autre chemin. Prendre ce chemin à droite en montée . On retrouve les marques du GR111 un peu plus loin. Surtout ne pas aller à gauche (le chemin à gauche part sur Ormoy-la-Rivière et Malesherbes). Poursuivre jusqu'à rejoindre la route bitumée, « Voie Romaine » et l'emprunter à gauche.	
0.4	7.5	Dans une petite descente, la route passe devant deux fermes. Après le petit bois situé à gauche de la route après la ferme de la Malmaison (lorsque la route goudronnée commence à remonter), tourner à gauche, et emprunter le GR 111.	
		Suivre ce chemin, notamment lorsqu'il tourne sur la droite environ 250 m après avoir quitté la route goudronnée.	
		Lorsqu'on arrive à une patte d'oie prendre le chemin de gauche (le plus en face du chemin par lequel on arrive). Suivre ce chemin en sous-bois.	
		Lorsque le chemin débouche sur une route goudronnée, emprunter celle-ci à gauche. Peu avant le pont de l'ancienne voie ferrée, tourner à droite.  Cyclistes : Il est conseillé de passer sous le pont et de rejoindre la D49, de tourner à droite et par cette route aller jusqu'au carrefour à hauteur de l'ancienne gare de Boissy-la-Rivière (700 m), de tourner à gauche en direction du château de Bierville. Là, nous rejoignons le balisage (5 paragraphes plus loin).	
		La route est goudronnée jusqu'à la dernière maison du village de Bierville ; poursuivre par le chemin herbeux.	

		A l'entrée dans le bois, tourner à droite et emprunter le chemin en montée jusqu'à l'intersection avec un autre chemin, peu avant d'arriver au monument dédié à " Regina Pacis " (une tour se situe à droite) ; prendre ce chemin à gauche.	
		Traverser une clairière où subsistent les restes de deux bâtiments. Poursuivre tout droit.	
		Arrivé à un monument pyramidal , tourner à gauche en direction de la route.	
2.5	10	Prendre la route par la gauche, traverser les anciennes voies au niveau de la gare de Boissy-la-Rivière .	
		Traverser une route plus importante (D49), la prendre à droite, puis tourner à gauche face à un château (domaine de Bierville) en direction de Boissy-la-Rivière - Centre . Continuer cette route à droite devant le château, puis à gauche avant un grand bâtiment.	
		Passer au-dessus de la Juine , puis par un second petit pont, au-dessus de l'Ecliment .	
		Poursuivre par la rue des Nations , puis la rue de la Fraternité tout droit jusqu'à un stop (gîte d'étape, ouverture prévue 2018)	
0.8	10.8	Tourner à droite, passer devant le porche de l'église , puis la mairie. Poursuivre jusqu'à une intersection précédée d'un abri.	
		Monter en face, à gauche, rue des Sauciers . Poursuivre cette rue jusqu'à ce qu'elle rejoigne la rue de la Garenne qu'on emprunte à gauche.	
1.7	12.5	Poursuivre toujours tout droit la rue de la Garenne à Saint-Cyr-la-Rivière (on longe la Juine) qui se poursuit par la rue de Jaugy à Fontaine-la-Rivière, jusqu'à un stop.	
		Tourner à droite, et emprunter le chemin réservé aux piétons et cyclistes.	
		Lorsque ce chemin rejoint une route goudronnée, emprunter celle-ci à droite (rue de Voisins à Saint-Cyr-la-Rivière). Passer devant une bifurcation du GR en montée sur la gauche de la route à ne pas emprunter. Passer sous le pont de l'ancienne ligne de chemin de fer et poursuivre sur cette route.	
1	13.5	Juste avant l'entrée dans Saclas , prendre la route à droite le long de la rivière. Passer devant la station de traitement des eaux.	
		Au carrefour (D49), prendre à gauche pour entrer dans Saclas (avenue Jean Jaurès).	

0.5	14	Poursuivre toujours tout droit la D49 en laissant sur la droite l'église Saint Germain. Passer devant la mairie (rue de la Mairie), et la poste (rue Joliot Curie).	
		Rue Joliot Curie à la hauteur d'un passage piéton protégé par un stop, prendre à droite le passage qui rejoint un beau parc. Après être passé sur un petit pont au-dessus de la Juine à l'entrée du parc, tourner à gauche le long de la rivière et suivre le chemin bitumé. Passer un second pont et rejoindre la sortie tout droit.	
0.9	14.9	On sort rue des Louveries , l'emprunter sur la gauche jusqu'à un stop. Prendre à droite la rue Julien Bidochon , la continuer.	
		A la patte d'oie ne pas s'engager à droite dans l'impasse (balisée GR) et continuer à gauche sur la route : route de Gittonville, puis rue Pasteur.	
		A Pont Luçon on rejoint le GR, continuer tout droit la petite route.	
2.6	17.5	Traverser Bossenval (Commune de Méréville) , puis entrer dans Boigny par la route de Bossenval (toujours tout droit).	
		Vers la fin de la traversée du village (presque arrivé en haut d'une petite côte), quitter la route et prendre un chemin herbeux sur la gauche. Il débouche sur une allée forestière à emprunter à gauche.	
		Peu après, à un carrefour de routes, d'allées et de chemins (gîte rural - gîtes de France), prendre en face, sur la droite le chemin qui monte légèrement.	
		Poursuivre ce chemin assez long jusqu'à arriver face au mur d'une propriété. Contourner cette propriété en longeant le mur par la droite, puis au bout à gauche.	
2.7	20.2	Le chemin rejoint une route bitumée (C4) venant de Boigny, Bossenval et Guillerval à prendre à gauche. Entrer dans Méréville.	
		Poursuivre cette route en descente vers le centre-ville. On rejoint la D18 venant d'Etampes.	
		Continuer à descendre vers le centre-ville par la rue de la Madeleine , puis au carrefour tourner à gauche et emprunter le boulevard du Général de Gaulle (D18) (direction Pithiviers, Malesherbes).	
		Rester sur le trottoir de gauche. Passer devant la grille d'entrée du château. <u>Si l'on ne souhaite pas s'arrêter à Méréville</u> , prendre à droite, passer devant l'Hôtel de Ville et continuer tout droit la promenade Jaurès , rue calme bordée de grands arbres. Voir la suite 5 paragraphes plus loin (*).	

		<u>Autrement poursuivre</u> toujours tout droit et emprunter la rue Pasteur qui tourne à gauche.	
		Prendre la première rue à droite rue Jean-Jacques Rousseau . Traverser la rue Victor Hugo et tourner à gauche à la rue Corpéchet qui mène à la halle (XVIème siècle) . Passer devant l'Office du Tourisme « la Halle au Cresson ».	
		Emprunter à droite la rue Danton en descente.	
		En bas, prendre à droite la rue Curie . Prendre à gauche, après le n°6, une venelle qui débouche sur la rue Gambetta . Prendre celle-ci à droite sur quelques mètres et s'engager à gauche dans le passage Corpéchet .	
7	20.6	En bas du plan incliné situé au bout à droite du passage Corpéchet , traverser la rue par le passage-piétons et se diriger à droite vers la mairie. Passer à gauche de ce bâtiment (toilettes à gauche). On se trouve à côté de l'Hôtel de Ville de Méréville .	
1.1	21.7	(*) Tourner à gauche en empruntant la promenade Jean Jaurès , rue calme bordée de grands arbres. Au bout, traverser la rue et continuer tout droit par la rue Carnot jusqu'à l'église .	
		Pour aller vers Autruy-sur-Juine	
		Passer sur le parvis de l'église, continuer tout droit par la rue Charles Lefevre , puis par la rue de Renoval , jusqu'à la rue de la Manicroche à emprunter à gauche sur 36 m. Tourner à droite sur un chemin goudronné qui devient herbeux jusqu'à la rue de la Fontaine , à emprunter à droite jusqu'à son intersection avec la rue des Moulins .	
		Emprunter cette dernière à gauche : elle fait plusieurs virages et passe entre les bassins de la « Pisculture de la Juine ». Longer la Juine, passer devant un ancien moulin (grande bâtisse à droite), et une propriété « la Poudranec » à gauche.	
1.5	23.2	Un peu plus loin sur la droite, emprunter le chemin des Malmorts , balisé GR, pour aller à Autruy-sur-Juine . La suite est assurée par l'association du Loiret à ORLEANS : http://www.compostelle45.fr/	
		Pour aller vers Angerville +7 km - 1h40	
		Depuis le parvis de l'église de Méréville suivre en face la D145 . Juste avant le stade prendre à droite un chemin conduisant à la ferme de Menessard .	

	Après les hangars, continuer tout droit vers l'ouest par le chemin des Anes menant à Angerville. Par le pont à la Fleur , passer sous la voie de chemin de fer pour rejoindre à gauche la route menant au centre-ville d'Angerville.	
COMMODITES		
	<u>BOISSY-LA-RIVIERE</u>	
	Gîte d'étape municipal Ouverture prévue 2018 (01 64 95 63 19 ou 01 64 95 68 27), restaurant à 20 m.	
	<u>SACLAS</u>	
	chambre d'hôtes "Ferme des prés de la Cure" 17, rue Jean Moulin tél : 01 60 80 92 28, 45€/1 pers. et 55€/2 pers. Petit-dej. compris, coin cuisine, Wifi.	
	chambre d'hôtes "Les Prés de Gittonville" 21, rue de Gittonville, tél : 01 69 58 25 03, 40€/1 pers. et 55€/2 pers. petit-dej. compris, coin cuisine possible.	
	Restaurant : « L'Imprévu » 3, place de l'Eglise tél : 01 60 80 47 72 Alimentation « Aux petits lardons », 2, rue Jean Moulin, tél : 01 60 80 91 31 marché : les mercredis matin	
	<u>MEREVILLE</u>	
	Café-Restaurant au pied de l'église Intermarché à la sortie de la ville en allant vers Angerville, sinon courses à faire à Saclas.	
	Hébergements chambre d'hôtes "Les Sources" au 48, route de la vallée La VALLEE COLLEAU - MEREVILLE (sur la route de SACLAS à MEREVILLE) tél : 01 64 95 04 80 ou 06 80 40 77 16, www.legitedessources.com Tarif : 45€ nuit + petit dej. pour 1 pers. ou 55€ pour 2, (pas de repas) cuisine équipée.	
	camping "Le Bois de Justice" à Monnerville à 6 km tél : 01 64 95 05 34, 5€ l'emplacement + 6€/pers.	

	<u>ANGERVILLE</u>	
	Hébergement possible salle paroissiale du Presbytère , Père Kessedjian tél : 06 13 15 28 41 Madame Chaumette tél : 01 64 95 22 33 (réservation obligatoire)	
	Hébergement en « Donativo » : une chambre avec 1 lit double Emmanuel et Anne-Lise Ringot tél : 06 73 69 38 06 ou 07 78 54 50 12 e-mail : e.ringot@yahoo.fr	
	Hameau de Villeneuve 2.5 km au sud d'Angerville Chambre d'hôtes Mr Guillomar 21bis, rue de la Chapelle Tarifs entre 40 et 60 euros Tél : 06 10 29 67 14 ou 01 69 95 21 28	